

Août 2018 - Concours de Sauts d'Obstacles

03 – 05	La Reid	C3 B
04	La Reid	Poneys
11 – 12	Stockem	C3 A
Critérium Gentlemen/Amazones		
15	Hamoir	C3 B
Inter-équipes		
19	Jalhay	C3 B
25 – 26	Recht	C3 A
Championnat GEPL		
26	Angleur	Poneys

CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Sinon, la paire sera HC.

La CTO informe :

Lors des journées « poneys », les cavaliers de plus de 16 ans montant des poneys peuvent participer aux épreuves réservées aux chevaux.

Dans des concours C3A, B et Poney, les hauteurs sont juxtantes dans le sens progressif, càd : 50/60, 60/70, 70/80 , 80/90 , 90/100, 100/110, 110/120 et 120/125cm.

Lors des concours C3 de 2 jours, une paire peut cependant s'inscrire le 2^{ème} jour dans les mêmes hauteurs, juxtantes ou non, sans être HC, par ex :

- samedi 100/110cm + dimanche 100/110cm ou 100/100cm ou 110/110cm = OK
- samedi 100/110cm + dimanche 90/90cm ou 90/100cm ou 110/120cm = NON OK

Les cavaliers ayant une J16 sont acceptés dans le classement sur les hauteurs de 100 et 110cm avec des montures dont les gains sont de 500€ maximum ; en cas d'inscription sur place, ils doivent apporter la preuve de ces gains sinon ils seront HC.

PS : Tout cavalier qui ne se présente pas à l'entrée de piste à son N° de passage sera automatiquement HC.

Dimanche 26 août 2018

ANGLEUR CSO PONEY N° RF 30135

Organisateur : R.C.E. l'Eperon

N. Brouwers (0485/210015)

Président de jury : A. Lambrix

Chef de piste : F. Mawet

Vétérinaire : Cab. Vét. d'Ougrée

Ter. : Sable 3200m²

Pad. : Man 50 / 20

Clôture des inscriptions :

LUNDI 20 août - Rue des Prémontrés, 12 4000 Liège – fax : 04/2770304 – secretariat@gepl.net

MARDI 21 août – www.equibel.be

Ep 1	50cm	L01	BASC	238.1.1	
Ep 2	60cm	L01-J02	BASC	238.1.1	
Ep 3	70cm P	J02	BASC	238.1.1	« Équitation moderne »
Ep 4	80cm P	J02-J03	BASC	238.1.1	« Équitation moderne »
Ep 5	90cm P	J03-J08	BA tps diff sc	274.5.6	« Équitation moderne »
Ep 6	100cm P	J03-J08	BA tps diff sc	274.5.6	« Équitation moderne »
Ep 7	50cm	L01	BASC	238.1.1	
Ep 8	60cm	L01-J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 9	70cm C	J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 10	70cm P	J02	BA tps diff	274.5.6	
Ep 11	80cm C	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 12	80cm P	J02-J03	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 13	90cm P	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	
Ep 14	100cm P	J03-J08	BA 2 phases	274.5.3	

Remarques :

- Epreuves juxtantes dans les hauteurs « P » ;
- Epreuves juxtantes dans les hauteurs « C » et Open ;
- Chaque épreuve participe au CHALLENGE GEPL de la hauteur correspondante, sauf épreuves « équitation moderne » ;
- Lire le règlement LEWB « ARENA PONY TROPHY » ;
- Lire le règlement GEPL « sélection Pony trophy Arena » ;
- Les épreuves 3, 4, 5 et 6 participent au challenge Arena Pony Trophy ;
- Les bons d'achat sont offerts par les selleries « VEJI et CABRADE » ;
- Bar et restauration sur place.